



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-troisième session

Paris, 1^{er}-4 décembre 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux pays les moins avancés

**Rapport sur la vingt-huitième réunion du Groupe
d'experts des pays les moins avancés**

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document rend compte de la vingt-huitième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA), qui s'est tenue à Antananarivo (Madagascar), du 12 au 16 septembre 2015. À cette réunion, le Groupe d'experts a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail pour 2015, en mettant l'accent sur les activités ci-après : état d'avancement des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA); évolution du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA); directives techniques et appui aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, y compris les ateliers régionaux de formation; activités d'information sur les PANA et le processus d'élaboration et d'exécution des PNA; questions d'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA; suivi et évaluation du processus d'élaboration et d'exécution des PNA; meilleures pratiques et enseignements tirés; promotion de la cohérence et des synergies des mesures d'adaptation au titre de la Convention; mobilisation d'organisations, ainsi que de centres et réseaux régionaux; échanges avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution, ainsi qu'avec le Fonds vert pour le climat. Le document s'achève par un bilan du programme de travail du Groupe d'experts pour la période 2011-2015.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat.....	1	3
II. Résumé de la vingt-huitième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés	2–64	3
A. Délibérations	2–3	3
B. État d'avancement de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation	4–7	3
C. État d'avancement de la mise en œuvre des autres éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés	8	4
D. Évolution du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation	9–20	5
E. Conseils techniques et appui au processus des plans nationaux d'adaptation	21–37	7
F. Activités d'information sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation	38–41	13
G. Égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des pays les moins avancés	42	14
H. Suivi et évaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation	43–44	14
I. Meilleures pratiques et enseignements tirés.....	45–46	15
J. Promotion de la cohérence et des synergies des mesures d'adaptation au titre de la Convention	47–52	15
K. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux	53–54	16
L. Discussions avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution.....	55–64	17
III. Bilan du programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour la période 2011-2015.....	65–70	19
Annexes		
I. Projects from the national adaptation programmes of action that have been technically cleared by the secretariat of the Global Environment Facility and are awaiting funding under the Least Developed Countries Fund as at 23 October 2015		22
II. Membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés au 12 septembre 2015		27

I. Mandat

1. À sa seizième session, la Conférence des Parties a prorogé de cinq ans le mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés (ci-après, le Groupe d'experts) (2011-2015). Elle lui a demandé d'élaborer un programme de travail glissant sur deux ans en vue de son examen par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à la première session qu'il tiendrait chaque année, et de rendre compte de ses travaux à celui-ci à chacune de ses sessions¹.

II. Résumé de la vingt-huitième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés

A. Délibérations

2. La vingt-huitième réunion du Groupe d'experts s'est tenue à Antananarivo (Madagascar) du 12 au 16 septembre 2015, immédiatement après l'atelier régional de formation sur les plans nationaux d'adaptation (PNA) destiné aux États lusophones et insulaires d'Afrique, qui s'est tenu au même endroit du 7 au 11 septembre 2015 (voir par. 21 c) ci-dessous).

3. Le premier jour de la réunion, le Groupe d'experts s'est entretenu avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et deux de ses agents d'exécution, à savoir le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

B. État d'avancement de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation

4. Le FEM a fait savoir qu'au 16 septembre 2015, 49 PMA avaient officiellement présenté des propositions de projets de mise en œuvre de leur PANA, sous la forme de descriptifs de projets pour agrément, en vue d'un financement par le Fonds pour les pays les moins avancés (PMA). Quarante-huit d'entre eux avaient présenté au moins deux projets et 45, trois projets ou davantage. La Guinée équatoriale était toujours le seul pays à avoir achevé l'élaboration de son PANA mais il lui restait encore à obtenir des ressources du Fonds pour les PMA en vue de la mise en œuvre de son PANA. La majorité des projets présentés concernaient l'agriculture (31 %), la gestion des risques de catastrophe (19 %), la gestion des zones côtières (13 %) et la gestion des ressources en eau (12 %).

5. Le FEM a également indiqué qu'en tout, 164 projets au titre du Fonds pour les PMA (excepté les projets concernant l'élaboration des PANA) avaient été approuvés par le Conseil du FEM, les financements accordés par le Fonds pour les PMA s'élevant à 919,3 millions de dollars des États-Unis depuis 2007. Sur ce montant, 100,1 millions de dollars avaient été approuvés entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 pour 11 projets de grande envergure et une approche par programme regroupant deux projets. Sur les projets approuvés, 123 (excepté les projets concernant l'élaboration des PANA) avaient été validés ou approuvés par le Directeur général du FEM.

6. Le FEM a en outre indiqué que cinq de ces projets avaient été menés à terme au 30 juin 2014, tandis que d'autres en étaient à diverses étapes de leur mise en œuvre ou étaient prêts à démarrer².

¹ Décision 6/CP.16, par. 3.

² Voir le document FCCC/SBI/2015/7, tableau 1, pour des renseignements plus détaillés sur les projets achevés.

7. Le FEM a en outre signalé que, à court terme, le montant des ressources demandées au Fonds pour les PMA dépassait considérablement les fonds disponibles pour l'approbation de nouveaux projets. Entre temps, le secrétariat du FEM avait dû suspendre 35 projets, dont certains pour plus d'un an, qui restaient en attente mais ne pouvaient pas être approuvés tant que le Fonds ne disposait pas de ressources supplémentaires suffisantes. Voir l'annexe I pour une liste complète. En outre, 13 propositions de projet avaient été approuvées par les pays et officiellement soumises à l'examen du secrétariat du FEM.

C. État d'avancement de la mise en œuvre des autres éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés

8. Au 18 août 2015, le FEM avait fourni les informations ci-après concernant la mise en œuvre des éléments du programme de travail relatif aux PMA, autres que les PANA :

a) Un projet de renforcement des capacités des PMA en vue de leur permettre de participer pleinement aux processus intergouvernementaux relatifs aux changements climatiques, financé via le Fonds pour les PMA pour un montant de 4,5 millions de dollars a été lancé en mars 2015. Ce projet porte sur les éléments suivants du programme de travail en faveur des PMA : 1) Renforcement des secrétariats et/ou centres nationaux de liaison pour les changements climatiques et, au besoin, création de telles instances, afin de permettre l'application effective de la Convention et du Protocole de Kyoto dans les PMA parties; et 2) Mise sur pied, au besoin, d'un programme permanent de formation aux techniques et au langage des négociations destiné à permettre aux négociateurs des PMA de prendre une part active au processus relatif aux changements climatiques;

b) Les projets financés via le Fonds pour les PMA comportent systématiquement des activités qui contribuent à la sensibilisation du public afin d'assurer la diffusion de l'information sur les questions relatives aux changements climatiques. Parmi les 121 projets qui ont été validés ou approuvés par le Directeur général du FEM, 78 dispensent des formations sur les divers aspects des changements climatiques à plus de 590 000 personnes dans 41 PMA. Le montant total des financements approuvés par le Fonds pour les PMA associés à ces 78 projets s'élève à 433,6 millions de dollars É.-U.;

c) Tous les projets relatifs à la mise en œuvre de PANA approuvés par le Conseil du FEM contribuent à la présentation, au déploiement et/ou à la diffusion de technologies d'adaptation bien définies, et nombre de projets renforcent aussi les cadres propices au transfert de technologies au moyen de réformes des politiques et des réglementations. Au cours de la cinquième période de reconstitution du FEM, il a été estimé que 20 % des financements au titre du Fonds pour les PMA étaient directement destinés au transfert de technologies d'adaptation;

d) Sur l'ensemble des financements au titre du Fonds pour les PMA destinés à la mise en œuvre des PANA, 11 % ont été consacrés à l'amélioration des services d'information hydrométéorologiques et climatiques de manière prioritaire. Au total, les services d'information hydrométéorologiques et climatiques bénéficient d'un appui dans le cadre de 63 projets réalisés dans 37 PMA, le montant total des financements approuvés dans ce domaine s'élevant à 326,6 millions de dollars É.-U.

D. Évolution du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

1. Lancement du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

9. De nombreux pays ont entamé un processus d'élaboration et de mise en œuvre de leur PNA, selon les informations fournies par les sources mentionnées dans le document FCCC/SBI/2015/7 (par. 9), les enquêtes effectuées par le Groupe d'experts pendant la quarante-deuxième session du SBI et la dixième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial), les informations fournies par le FEM et ses agents d'exécution à la vingt-huitième réunion du Groupe d'experts, les informations fournies dans le cadre de la formation régionale du Groupe d'experts sur les PNA mentionnée au paragraphe 21 ci-après, et les informations figurant dans les contributions prévues déterminées au niveau national³. Le Groupe d'experts a pris acte du fait que si ces sources d'information ne concernent pas tous les pays qui se sont lancés dans un processus de PNA, elles permettent néanmoins d'avoir un aperçu du nombre de pays qui avancent dans le cadre de ce processus.

10. Les pays dont il est question sont les suivants :

a) Pour les PMA : Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Timor-Leste, Togo, Vanuatu et Zambie;

b) Pour les pays en développement qui ne font pas partie des PMA : Afrique du Sud, Albanie, Arménie, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Brésil, Cameroun, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Îles Cook, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Kenya, Maldives, Maroc, Namibie, Philippines, Swaziland, Thaïlande, Viet Nam et Zimbabwe.

11. Au moins un pays développé, le Japon, a également entamé le processus de PNA.

12. Plusieurs pays ont aussi indiqué dans leurs contributions prévues déterminées au niveau national qu'ils prévoyaient d'entamer le processus d'élaboration et de mise en œuvre de leur PNA à la fin de 2015 ou au début de 2016.

2. Progrès réalisés dans l'élaboration des plans nationaux d'adaptation

13. De nombreux pays ont indiqué où ils en étaient dans l'élaboration de leur PNA (voir le tableau 1 pour de plus amples informations). Le Burkina Faso et le Cameroun ont terminé et communiqué leur PNA via NAP Central⁴. Le Chili a également achevé l'élaboration de son PNA. Quelques autres pays (par exemple, le Brésil, l'Éthiopie, Israël et le Soudan) en sont aux dernières étapes de l'élaboration de leur PNA.

14. Les pays s'appuient sur les résultats passés et actuels obtenus en matière d'adaptation, notamment les stratégies et/ou les plans d'action en matière d'adaptation aux changements climatiques.

³ Consultable à l'adresse : <http://www4.unfccc.int/submissions/indc/Submission%20Pages/submissions.aspx>.

⁴ Consultable à l'adresse : <http://www4.unfccc.int/nap/sitepages/SharedNAPs.aspx>.

Tableau 1
Synthèse des mesures prises par les pays en développement parties dans le cadre des processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation au 23 octobre 2015^a

<i>Éléments</i>	<i>Nombre de pays en développement^b</i>	<i>Mesures</i>
Travail préparatoire et prise en compte des lacunes	39 (31)	Préparation et lancement du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA
	3 (3)	Mandat relatif au processus
	12 (10)	Arrangements institutionnels
	19 (15)	Consultations des parties prenantes
	28 (21)	Synthèse des informations disponibles (bilan/lacunes et besoins)
	1 (1)	Caractérisation du cadre de développement et recensement des thèmes relatifs à l'adaptation-au développement
	23 (19)	Élaboration de feuilles de route et de stratégies pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA
Éléments préparatoires	20 (13)	Analyse des précédents scénarios sur le climat et les changements climatiques
	0	Évaluations de la vulnérabilité sous tous ses aspects
	56 (3)	Compilation des projets de PNA
	25 (20)	Intégration de l'adaptation dans la planification nationale et infranationale du développement
	1 (1)	Recensement des options d'adaptation pour remédier aux principales vulnérabilités
	0	Définition des scénarios et des modes de développement dans le cadre des changements climatiques
	0	Évaluation et classement des options d'adaptation à appliquer en priorité
Stratégies de mise en œuvre	7 (4)	Conception des stratégies de mise en œuvre cohérentes, y compris les synergies
	0	Priorité donnée à l'adaptation aux changements climatiques dans la planification nationale
	4 (2)	Mise en œuvre et gestion des actions au moyen de politiques, programmes, projets et autres activités
Rapports, suivi et examen	8 (5)	Élaboration des indicateurs de suivi
	0	Suivi et examen périodique du processus
	0	Actualisation régulière des PNA
	0	Comptes rendus sur les progrès, l'efficacité et les lacunes

^a Actualisation du tableau 1 du document FCCC/SBI/2014/INF.25.

^b Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pays les moins avancés.

3. Bilan de l'aide fournie⁵

15. On trouvera dans un document d'information élaboré pour la quarante-troisième session du SBI⁶ les informations sur l'aide fournie jusqu'à présent aux PMA aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur PNA. Les paragraphes 16 à 19 ci-dessous

⁵ On trouvera une description de l'aide fournie par le Groupe d'experts au chapitre II.E.

⁶ FCCC/SBI/2015/INF.11.

donnent un aperçu de l'appui fourni aux PMA concernant le processus de PNA depuis la vingt-septième réunion du Groupe d'experts, qui s'est tenue en mars 2015.

16. Le FEM a indiqué que 12 des 35 projets validés sur le plan technique visent explicitement à faire avancer les travaux des PMA relatifs au processus d'élaboration et d'exécution des PNA⁷.

17. Le Programme d'appui mondial aux PNA⁸ a réalisé les activités d'appui suivantes depuis mars 2015 : formation sur le processus de PNA au niveau national en Angola en juillet 2015 et au Lesotho en octobre 2015; appui technique à l'achèvement d'une feuille de route au Bangladesh; et examen technique et finalisation du PNA du Burkina Faso. Des échanges sont en cours avec l'Angola, la Gambie, le Malawi, le Sénégal et le Soudan concernant l'appui nécessaire dans le cadre de ce programme. Un site Web a également été créé en vue de présenter les enseignements tirés et les documents produits, ainsi que des informations actualisées et des renseignements relatifs aux moyens de faire avancer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, fournies par tous les autres partenaires du Programme d'appui mondial aux PNA.

18. Le PNUD apporte un appui au Bangladesh, au Niger, à la République démocratique populaire lao, au Sénégal et au Tchad afin de leur permettre d'accéder au financement du processus via le Fonds pour les PMA.

19. Le Gouvernement allemand, grâce à un programme conjoint du PNUD et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) visant à intégrer l'agriculture dans les PNA, apporte un soutien au Kenya, au Népal, à l'Ouganda, aux Philippines, à la Thaïlande, à l'Uruguay, au Viet Nam et à la Zambie, afin de leur permettre de définir et d'intégrer des mesures d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques dans les processus nationaux de budgétisation et de planification concernés⁹.

20. Le Groupe d'experts a également noté que des informations plus détaillées sur l'appui fourni aux pays, notamment sur le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, étaient disponibles par d'autres canaux en rapport avec la Convention, notamment par les communications nationales.

E. Conseils techniques et appui au processus des plans nationaux d'adaptation

1. Formation sur les plans nationaux d'adaptation

21. Le Groupe d'experts a terminé la série d'ateliers régionaux de formation sur les PNA pour 2014-2015 avec les quatre ateliers de formation suivants¹⁰ :

a) L'atelier destiné aux pays anglophones d'Afrique du Nord et de l'Ouest, qui s'est tenu au Caire (Égypte) du 27 au 31 juillet 2015. Il a réuni 25 participants provenant de cinq PMA (Gambie, Libéria, Sierra Leone, Soudan et Soudan du Sud) et de trois pays en développement qui ne sont pas des PMA (Égypte, Ghana et Nigéria). Des représentants de la Deutsche Gesellschaft für Zusammenarbeit Internationale (GIZ), du Fonds vert pour le climat, du FEM, du Partenariat mondial pour l'eau, du Programme d'appui mondial aux PNA, de Southern Voices on Climate Change, du PNUD, du PNUE

⁷ Voir le document du FEM publié sous la cote GEF/LDCF.SCCF.19/03 (par. 5), consultable à l'adresse : https://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/documents/EN_GEF.LDCF_SCCF_19.03_Progress_Report_on_the_LDCF_and_the_SCCF.pdf.

⁸ Voir <http://www.undp-alm.org/projects/naps-ldcs>.

⁹ Voir <http://adaptation-undp.org/naps-agriculture>.

¹⁰ De plus amples informations sur les ateliers, y compris des supports pédagogiques, peuvent être consultées à l'adresse : <http://unfccc.int/6989.php#NAPs>.

et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont pris part à l'atelier en qualité de spécialistes afin d'aider le Groupe d'experts à en conduire les travaux;

b) L'atelier destiné aux pays d'Asie, qui s'est tenu à Yangon (Myanmar) du 10 au 14 août 2015. Il a réuni 50 participants provenant de huit PMA (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Timor-Leste) et de 10 pays en développement qui ne sont pas des PMA (Chine, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam). Des représentants du Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, du Programme de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, de la FAO, du Fonds vert pour le climat, du FEM, de la GIZ, du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, de la National Bank for Agriculture and Rural Development (Inde), du Programme d'appui mondial aux PNA, du PNUD, du PNUE et de l'OMM ont pris part à l'atelier en qualité de spécialistes afin d'aider le Groupe d'experts à en conduire les travaux;

c) L'atelier destiné aux États lusophones et insulaires d'Afrique, qui s'est tenu à Antananarivo (Madagascar), du 7 au 11 septembre 2015. Il a réuni 18 participants provenant de cinq PMA (Comores, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar et Sao Tomé-et-Principe) et de deux pays en développement qui ne sont pas des PMA (Maurice et Seychelles). Des représentants du Centre de suivi écologique, de Conservation International, du Fonds vert pour le climat, du FEM, du Programme d'appui mondial aux PNA, du PNUD, du PNUE, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'OMM et du bureau de pays du Fonds mondial pour la nature à Madagascar ont pris part à l'atelier en qualité de spécialistes afin d'aider le Groupe d'experts à en conduire les travaux;

d) L'atelier destiné aux pays en développement francophones d'Afrique, qui s'est tenu à Niamey (Niger) du 28 septembre au 2 octobre 2015. Il a réuni 49 participants provenant de 13 PMA (Bénin, Burkina Faso, Djibouti, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo) et cinq pays en développement qui ne sont pas des PMA (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon et Tunisie). Des représentants du Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique, du FEM, du Programme d'appui mondial aux PNA, du Sultanat de l'Aïr, du PNUD et du PNUE ont pris part à l'atelier en qualité de spécialistes afin d'aider le Groupe d'experts à en conduire les travaux.

22. Comme les deux premiers ateliers régionaux¹¹, ces quatre ateliers ont été dispensés sous différentes formes, telles que des cours, des exercices en groupe et la présentation d'expériences nationales. Les supports pédagogiques ont été améliorés suite aux précédents ateliers en se fondant sur les données d'expérience et les informations fournies en retour. La conception des ateliers s'est donc fondée sur un modèle de processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA¹².

23. Le Groupe d'experts a également débattu de l'élaboration du document d'information sur NAP Expo et les ateliers de formation régionaux, ainsi qu'il lui avait été demandé à la quarante-deuxième session du SBI¹³. Il a noté que ce document résumera les données d'expérience, les bonnes pratiques et les enseignements tirés au cours de NAP Expo et des ateliers de formation régionaux.

24. Le Groupe d'experts est convenu qu'il était nécessaire d'adopter une approche plus globale pour recenser les lacunes et les besoins en matière d'adaptation à moyen et long termes dans les PMA, notamment en procédant à un examen par des experts ou

¹¹ Voir le document FCCC/SBI/2015/7 (par. 17 à 25) pour des informations plus détaillées.

¹² Voir le document FCCC/SBI/2015/INF.11 pour des informations plus détaillées sur l'élaboration des ateliers.

¹³ FCCC/SBI/2015/10, par. 62.

à une consultation entre le Groupe d'experts et différents intervenants et acteurs aux niveaux national, régional et international.

2. Études de cas relatives aux plans nationaux d'adaptation

25. Le Groupe d'experts a pris note de plusieurs études de cas intégrales sur des PNA qui étaient en cours ou seraient prochainement réalisées dans le cadre de la collaboration avec le groupe de travail technique sur les PNA. Ces études de cas portaient notamment sur le Bhoutan, Madagascar, le Malawi et le Niger. Certaines d'entre elles ont servi de contribution pendant les ateliers de formation régionaux sur les PNA et de support pour la poursuite de l'apprentissage entamé lors des ateliers.

3. Collaboration avec le Fonds vert pour le climat

26. Conformément au mandat qui lui avait été confié par la Conférence des Parties à sa vingtième session d'étudier comment aider au mieux les pays en développement parties à accéder au financement du Fonds vert pour le climat¹⁴, et par le SBI à sa quarante-deuxième session de continuer de se concerter avec le Fonds pour remédier aux problèmes d'accès des PMA¹⁵ aux ressources de celui-ci, le Groupe d'experts, pendant les ateliers de formation régionaux mentionnés au paragraphe 21 ci-dessus, a prié le Fonds de fournir des informations sur son fonctionnement.

27. Dans le cadre de la première série d'ateliers, le Groupe d'experts a reconnu que de nombreux PMA (en particulier les équipes travaillant sur les PNA) n'étaient pas parfaitement au fait du programme de préparation du Fonds ni des modalités d'accès au Fonds. Il en a donc conclu qu'il était nécessaire de mieux sensibiliser les PMA au programme de préparation du Fonds, notamment en ce qui concerne :

a) Les dispositions en vigueur permettant d'accéder à l'aide apportée au titre du programme (en vue de l'adaptation et de l'élaboration des PNA) par l'intermédiaire du centre national de liaison du Fonds ou de l'autorité nationale désignée;

b) La manière d'entrer en contact avec les conseillers régionaux du Fonds pour obtenir des informations et une assistance supplémentaires;

c) Les entités régionales et les organisations internationales accréditées, y compris le montant limite des crédits auxquels ces organismes peuvent accéder au titre du Fonds et les types de projets qu'elles peuvent appuyer;

d) Les dernières décisions adoptées par le Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat concernant l'accès au Fonds, afin d'aider les PMA à planifier notamment le recours aux dons par rapport aux emprunts, et le barème des droits pour les organismes qui mettent en œuvre des projets de préparation.

28. Par la suite, après le retour d'information du Groupe d'experts, les représentants du Fonds vert pour le climat ont partagé, lors des ateliers, les informations suivantes concernant le programme de préparation du Fonds et les aspects généraux liés au fonctionnement du Fonds¹⁶ :

a) Le programme de préparation du Fonds a été élaboré pour appuyer les autorités nationales désignées et les centres de liaison en fonction des besoins des pays. Tous les pays en développement peuvent en bénéficier;

¹⁴ Décision 3/CP.20, par. 11.

¹⁵ FCCC/SBI/2015/10, par. 64.

¹⁶ Les exposés présentés par le Fonds vert pour le climat lors de chacun des ateliers sont disponibles sur les différentes pages Web consacrées aux ateliers, à l'adresse : <http://unfccc.int/6989.php#NAPs>.

b) Ce programme de préparation s'articule autour de cinq domaines d'intervention¹⁷. Les deux premiers domaines ont trait au renforcement des capacités de l'autorité nationale désignée/du centre de liaison et à l'élaboration d'un cadre stratégique pour la coopération entre le pays et le Fonds. Le Fonds aide l'autorité nationale désignée/le centre de liaison à assumer son rôle et ses responsabilités et à établir une collaboration permanente avec les parties prenantes. En ce qui concerne le cadre stratégique, il aide le pays à élaborer un programme national dans le cadre d'un processus de collaboration multipartite. Au titre du troisième domaine, le Fonds aide les entités infranationales, nationales et régionales souhaitant bénéficier d'un accès direct à satisfaire aux normes énoncées par le Fonds; il s'agit de les aider à recenser et à surmonter les difficultés liées à l'accès direct. Dans le cadre du quatrième domaine, le Fonds aide les pays à dresser des listes d'attente de projets ou programmes qui soient conformes au cadre d'investissement du Fonds en appuyant l'élaboration de projets grâce à des évaluations des aspects techniques, financiers et juridiques et des interventions. Il vise également à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation des incidences des projets et programmes proposés. Le dernier domaine d'intervention a trait au partage, à l'échelle régionale, d'informations et d'expériences avec et entre les autorités nationales désignées, les centres de liaison et les différentes parties prenantes;

c) Pour les deux premiers domaines visés au paragraphe 26 b) ci-dessus, l'appui peut être fourni soit directement à l'autorité nationale désignée/au centre de liaison, soit par l'intermédiaire d'un partenaire prestataire. Les programmes uniformisés du Fonds vert pour le climat allouent jusqu'à 150 000 dollars É.-U. à chacun de ces domaines d'intervention et jusqu'à 300 000 dollars É.-U. aux deux domaines combinés. Pour les troisième et quatrième domaines, l'appui est fourni par l'intermédiaire d'un partenaire prestataire ou d'une entité accréditée, et est soumis à un plafond annuel de 1 million de dollars par pays;

d) Pour bénéficier du programme de préparation, les pays doivent d'abord soumettre une demande ou exprimer leur intérêt. Une proposition (comprenant un plan d'exécution, un budget et un plan d'achats) est ensuite élaborée pour être examinée par le secrétariat du Fonds vert pour le climat, qui réalise également une évaluation des capacités de gestion financière de l'autorité nationale désignée ou du centre de liaison en cas d'accès direct, ou du partenaire prestataire. Une fois la proposition approuvée, des dispositions juridiques sont prises, notamment en ce qui concerne l'accord de don et les documents juridiques connexes. Il est ensuite procédé à l'exécution des activités de préparation proposées, au décaissement et à l'établissement de rapports.

29. Les représentants du Fonds vert pour le climat ont également noté que les informations relatives au programme de préparation du Fonds et aux aspects généraux du fonctionnement du Fonds devraient être communiqués à tous les PMA et parvenir aux équipes qui travaillent sur les PNA.

4. Appuyer le processus de formulation et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation grâce à la plateforme « NAP Central »

30. Le Groupe d'experts a examiné les progrès accomplis dans la mise en service des différents sites¹⁸ de NAP Central. Il a noté que les progrès ci-après avaient été réalisés depuis sa vingt-septième session :

a) On présente actuellement les portails nationaux aux PMA, et certains pays ont déjà commencé à télécharger les résultats de leurs travaux relatifs aux PNA;

¹⁷ Voir http://www.gcfund.org/fileadmin/00_customer/documents/Readiness/2014-11-28_GCF_Readiness_Overview.pdf.

¹⁸ Voir document FCCC/SBI/2015/7, par. 27, pour la liste des grandes catégories de sites regroupés sur NAP Central.

b) On élabore actuellement une interface utilisateur améliorée pour les pages publiques. Celle-ci devrait être mise en service avant la fin de l'année;

c) Les réunions sur les PNA, en particulier NAP Expo, sont intégralement couvertes par des sites reliés à NAP Central, notamment par des blogs et des pages Twitter.

31. Le Groupe d'experts a prié le secrétariat de mettre en service tous les éléments de NAP Central d'ici à la fin de novembre 2015.

32. Le Groupe d'experts a noté que le groupe d'appui de NAP Central s'était réuni pendant la onzième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial afin de débattre du choix du contenu des pages publiques et des ressources clés à publier.

5. Document d'information sur les moyens de soutenir le processus des PNA dans les pays les moins avancés

33. Le Groupe d'experts a actualisé le document susmentionné en y intégrant les dernières informations relatives aux programmes d'appui aux PNA, à l'accès aux ressources financières du Fonds vert pour le climat et à l'appui au titre du programme de préparation, aux activités types menées dans le cadre d'un processus classique d'élaboration et de mise en œuvre de PNA, à l'établissement d'une liste indicative précisant les activités à mener et l'appui requis.

34. On trouvera dans les rapports sur les vingt-sixième et vingt-septième réunions du Groupe d'experts¹⁹ de plus amples informations sur ce document, qui sera finalisé et publié pour diffusion auprès des différentes parties prenantes.

6. Ouvrage de référence sur les PNA

35. Le Groupe d'experts a examiné le projet d'ouvrage de référence relatif au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA et a fait des observations détaillées. Cet ouvrage doit être modifié de manière à porter davantage sur la manière d'élaborer et de mettre en œuvre des PNA plutôt que sur les raisons de le faire. Le Groupe d'experts a adopté une structure type pour tous les modules, mettant ainsi l'accent sur les messages clés et sur la pertinence pour le processus des PNA. Les modules doivent être alignés sur les fonctions essentielles. Le Groupe d'experts a fait observer que tous les diagrammes mis au point aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des PNA devaient avoir des liens cohérents entre eux. Il a décidé que des critères de sélection seraient fixés en ce qui concerne les outils à inclure dans l'ouvrage de référence.

7. Documentation complémentaire des directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation

36. Le Groupe d'experts a demandé aux organisations ayant élaboré une documentation complémentaire aux directives techniques relatives aux PNA de fournir des renseignements sur la manière dont les PMA reçoivent un appui pour appliquer le contenu de la documentation complémentaire. Les informations ci-après ont été fournies par la GIZ, le PNUD, le PNUE, la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et l'OMM :

a) La GIZ a élaboré un guide portant sur la conception de systèmes nationaux et infranationaux de suivi et d'évaluation de l'adaptation aux changements climatiques. Ce guide cible les décideurs qui travaillent sur les questions de l'adaptation ou des secteurs vulnérables aux changements climatiques. Il a été examiné par un groupe consultatif composé de représentants de la GIZ, du secrétariat,

¹⁹ Voir documents FCCC/SBI/2014/13, par. 18 et 19, et FCCC/SBI/2015/7, par. 31 et 32, respectivement.

du Groupe d'experts et du Comité de l'adaptation. Plusieurs pays et experts travaillant sur le suivi et l'évaluation de l'adaptation y ont également apporté leur contribution;

b) En consultation avec le Groupe d'experts, la GIZ, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le PNUD ont collaboré pour produire une série de modules destinés à dispenser une formation sur les PNA au niveau national. Les supports se fondent sur les directives techniques du Groupe d'experts et sur des méthodes d'apprentissage interactives. Les modules ont été utilisés dans le cadre de formations relatives aux PNA et de réunions de parties prenantes tenues en Albanie, en Angola, au Cambodge, à Djibouti, en Gambie, en Mauritanie, au Sénégal, en Thaïlande et au Togo;

c) La SIPC et le PNUD collaborent pour élaborer un supplément sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. À la quarante-deuxième session du SBI s'est tenue une séance spéciale qui a permis de débattre avec les pays des principaux liens entre l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe;

d) L'OMM élabore actuellement un supplément consacré aux services climatologiques appuyant l'adaptation aux changements climatiques qui doit paraître d'ici à décembre 2015.

37. Le Groupe d'experts a également noté que la GIZ, la FAO, le Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique et l'OMM élaboraient d'autres documents complémentaires aux directives techniques relatives aux PNA. Il a décidé de continuer à fournir des informations sur ces directives et d'apporter sa contribution, sans qu'il s'agisse d'une adhésion implicite, aux travaux des organisations qui élaborent des documents complémentaires. Il a également décidé de communiquer les derniers diagrammes relatifs aux PNA aux organisations. Le tableau 2 dresse la liste de tous les documents complémentaires communiqués au Groupe d'experts au 16 septembre 2015.

Tableau 2

Documentation complémentaire aux directives techniques pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation au 16 septembre 2015^a

<i>Organisation</i>	<i>Documents complémentaires</i>
Organisation mondiale de la Santé	<i>Mainstreaming Gender in Health Adaptation to Climate Change Programmes: User's Guide^b</i>
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	<i>Aligning National Adaptation Plan (NAP) Processes to Development and Budget Planning and the Stocktaking for National Adaptation Planning tool</i>
Partenariat mondial pour l'eau	<i>Water Supplement to the Technical Guidelines: Supporting the National Adaptation Plan Process^c</i>
Conservation International	<i>Tool for the integration of ecosystems into climate change adaptation planning processes</i>
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	<i>How to engage with National Adaptation Plans: Guidance for National Red Cross and Red Crescent Societies^d</i>
Programme mondial de recherche sur la vulnérabilité, l'impact et l'adaptation en matière de changements climatiques (PROVIA)	<i>Supporting NAP Development with the PROVIA Guidance: A User Companion^e</i>

<i>Organisation</i>	<i>Documents complémentaires</i>
Southern Voices on Climate Change	<i>Joint Principles for Adaptation; National Adaptation Policy Assessment Tool, and Civil-Society Guide to the LEG/NAP Technical Guidelines^f</i>
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	<i>Supplementary Guidelines to Support the Integration of Agriculture into NAPs; and Guidelines to Support the Integration of Genetic Diversity into Climate Change Adaptation Planning and NAPs</i>
Convention sur la diversité biologique	<i>Promoting Synergies in Addressing Biodiversity and Climate Change Adaptation Issues: Linking NAPs and National Biodiversity Strategies and Action Plans</i>
Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et Programme des Nations Unies pour le développement	<i>Integrating Disaster Risk Reduction into the Process to Formulate and Implement NAPs</i>
GIZ/Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et Programme des Nations Unies pour le développement	<i>Modules for NAP Training at the Country Level</i>
GIZ/Institut international du développement durable	<i>Guidebook on Developing National and Subnational Monitoring and Evaluation Systems for Adaptation to Climate Change</i>
Organisation météorologique mondiale	<i>Climate Services for Supporting Climate Change Adaptation: Supplement to the Technical Guidelines for the National Adaptation Plan Process</i>

^a Actualisation du tableau 4 du document FCCC/SBI/2014/INF.25. On trouvera une liste actualisée sur NAP Central.

^b Disponible à l'adresse : http://www.who.int/globalchange/publications/Mainstreaming_Gender_Climate.pdf.

^c Disponible à l'adresse : <http://tinyurl.com/pynkvxw>.

^d Disponible à l'adresse : <http://www.climatecentre.org/downloads/File/IFRCGeneva/IFRCNationalAdaptionPlans.pdf>.

^e Disponible à l'adresse : <http://www.sei-international.org/mediamanager/documents/Publications/Climate/PROVIA-NAP-user-companion-2014.pdf>.

^f Disponible aux adresses : http://southernvoices.net/images/docs/JointPrinciplesforAdaptation_v1.pdf, http://southernvoices.net/images/docs/JPA_Assessment_Tool_1.0-2.pdf et <http://www.southernvoices.net/images/docs/SVA-CS-NAP-GuidelinesDraft.pdf>, respectivement.

F. Activités d'information sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

1. Produit d'information sur les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation

38. Le Groupe d'experts, en collaboration avec le FEM, le PNUD et le PNUE, a reconnu qu'il était impératif de sensibiliser au succès des PANA, notamment en ce qui concerne :

- a) Les projets de PANA en cours d'exécution et les avantages que les pays en tirent;
- b) La manière dont les PANA ont permis aux PMA d'acquérir des capacités d'adaptation ou de les renforcer;
- c) Les capacités (humaines, institutionnelles et systémiques), les données, les méthodes et les outils acquis par les pays à la suite de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur PANA;

d) La manière dont les PANA ont fixé ou fixent actuellement un cadre pour la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation, eu égard en particulier au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, conformément au paragraphe 15 de la décision 1/CP.16.

39. Le Groupe d'experts a donc décidé de mettre au point un produit d'information portant sur les questions susmentionnées. Le FEM, le PNUD et le PNUE ont décidé de fournir des informations pertinentes sur les projets de PANA achevés et en cours de mise en œuvre aux fins de l'élaboration du produit d'information.

2. NAP Expo

40. Le Groupe d'experts a pris note du mandat que lui avait confié le SBI à sa quarante-deuxième session d'établir un document d'information sur la réunion NAP Expo et les ateliers régionaux de formation en vue de faire ressortir les expériences, les bonnes pratiques et les enseignements à retenir dans la prise en compte de l'adaptation dans les PMA, pour examen à la quarante-troisième session du SBI. Il a été décidé que dans la planification des futures réunions, il serait tenu compte des observations relatives aux réunions NAP Expo passées et que des modèles améliorés d'élaboration et de mise en œuvre des PNA seraient étudiés, notamment avec une contribution accrue des partenaires. Il a également été décidé que le Groupe d'experts écrirait à tous les partenaires potentiels pour les inviter à prendre activement part à l'organisation des futures réunions NAP Expo et aux débats y relatifs.

3. Publication d'une vue d'ensemble du processus des plans nationaux d'adaptation et d'autres produits

41. Le Groupe d'experts a examiné plus avant le projet de publication et son contenu. La publication sera fondée sur les plus récentes informations relatives aux fonctions essentielles²⁰ et sur le processus type d'élaboration et de mise en œuvre de PNA. Elle contiendra également des informations sur la manière dont le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA alimentera les autres processus tels que ceux des communications nationales et des contributions définies au niveau national.

G. Égalité entre les sexes et questions concernant les populations vulnérables des pays les moins avancés

42. Le Groupe d'experts a examiné le document d'information sur la meilleure prise en compte de l'égalité entre les sexes dans la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans les PMA et a noté que ce document visait à donner aux PMA des orientations concrètes et des exemples. Il a également ajouté des exemples relatifs aux questions d'égalité entre les sexes dans les mesures d'adaptation provenant des régions de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique. Le document sera finalisé et publié pour diffusion auprès des PMA et des parties concernées.

H. Suivi et évaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation

43. Le Groupe d'experts a poursuivi ses travaux relatifs au document technique décrivant l'outil de suivi et d'évaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA (outil de suivi et d'évaluation des progrès, de l'efficacité et des

²⁰ Voir document FCCC/SBI/2013/15, par. 43.

lacunes). Il a élaboré des paramètres de mesure pour les fonctions essentielles restantes. Le document sera finalisé et servira de manuel de référence sur cet outil.

44. Le Groupe d'experts a décidé de continuer de mettre l'outil à l'essai dans le cadre d'études de cas nationales, en collaboration avec les organisations et partenaires compétents. Comme indiqué dans les précédents rapports, l'outil sera actualisé selon qu'il conviendra en fonction des retours d'information et des enseignements tirés de sa mise en œuvre à l'échelle nationale.

I. Meilleures pratiques et enseignements tirés

45. Le Groupe d'experts a examiné la version finale du troisième tome de la publication sur les expériences, les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière d'adaptation dans les PMA. La publication est axée sur les premières expériences menées en matière d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. Elle expose les meilleures pratiques et les enseignements tirés dans les huit domaines thématiques suivants :

- a) Lancer le processus des PNA;
- b) Établir un mandat explicite pour le processus des PNA;
- c) Élaborer une feuille de route pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA;
- d) Tenir compte de l'adaptation dès le début de l'élaboration des plans de développement;
- e) Mettre en place des dispositifs institutionnels efficaces;
- f) Associer les parties prenantes : identification, participation et inclusion;
- g) Évaluer et gérer les risques et les facteurs de vulnérabilité climatiques;
- h) Comblent les lacunes et répondre aux besoins en matière de capacités dans le processus des PNA.

46. La publication comportera également une ou deux études de cas pertinentes pour chaque domaine thématique. La version finale de cette publication sera diffusée d'ici à décembre 2015.

J. Promotion de la cohérence et des synergies des mesures d'adaptation au titre de la Convention

1. Collaboration avec d'autres instances au titre de la Convention

47. Le Groupe d'experts poursuivait la collaboration engagée avec le Comité de l'adaptation depuis sa vingt-septième réunion, notamment pour ce qui était de l'organisation des ateliers régionaux de formation sur les PNA visés au paragraphe 21 ci-dessus, de l'élaboration de la contribution du Comité de l'adaptation sur les moyens de mise en œuvre, et de la tenue de la réunion d'experts du Comité de l'adaptation sur les moyens d'existence et la diversification économique. Le Groupe d'experts continuait aussi à coopérer avec le Comité de l'adaptation à la mise au point de la plateforme « NAP Central ».

48. Le Groupe d'experts collaborait également avec le programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements afin d'établir la synthèse des études de cas sur les bonnes pratiques et les enseignements à retenir concernant les processus de

planification de l'adaptation intéressant à la fois les écosystèmes, les établissements humains, les ressources en eau et la santé, et les processus et les structures propres à relier la planification de l'adaptation au niveau national et la planification de l'adaptation au niveau local. Le Groupe d'experts est convenu de rendre compte de l'élaboration du rapport de synthèse.

49. Le Groupe d'experts est également convenu d'anticiper les éventuelles demandes du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques concernant la mise en œuvre de son premier plan de travail biennal²¹.

2. Synergies régionales

50. Le Groupe d'experts a examiné la dernière version de son document technique sur les synergies régionales, en matière d'adaptation dans le cadre des PANA et le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA dans les PMA. Ce document est riche de nouveaux exemples sur, notamment, la façon dont les entités régionales ont aidé et/ou aident les pays à élaborer et à mettre en œuvre les PANA et des programmes et projets régionaux menés en Afrique de l'Ouest, en Asie et dans le Pacifique. Une fois finalisé, ce document sera publié et diffusé auprès des PMA et des autres parties prenantes concernées.

3. Approches régionales

51. Le Groupe d'experts a pris note des efforts déployés pour coopérer étroitement avec les centres régionaux dans le domaine de la formation sur les PNA. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes a, par exemple, indiqué à l'occasion de l'atelier régional pour l'Asie évoqué au paragraphe 21 b) ci-dessus, qu'il souhaitait que les activités de renforcement des capacités soient poursuivies grâce à la tenue d'ateliers spécialement consacrés à des questions se rapportant au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, comme l'évaluation des risques et la vulnérabilité par secteur, ce qui permettrait aux équipes de pays de mener à bien ce processus.

52. Le Groupe d'experts a également reconnu qu'il est aussi important d'étudier les différentes options en matière d'adaptation (politiques, programmes et activités) à l'échelon régional, en plus des niveaux national et infranational.

K. Mobilisation des organisations et des centres et réseaux régionaux

53. Le Groupe d'experts continuait d'associer des experts et/ou des représentants d'un large éventail d'organisations, ainsi que de centres et de réseaux régionaux, à la mise en œuvre de son programme de travail. Les activités auxquelles des experts et/ou des représentants avaient spécifiquement été associés depuis la vingt-septième session du Groupe d'experts étaient, notamment, NAP Expo 2015²², l'atelier sur les expériences, les bonnes pratiques, les enseignements tirés, les lacunes et les besoins recensés dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA²³, la réunion organisée en marge de la quarante-deuxième session du SBI, et les ateliers régionaux de formation évoqués au paragraphe 21 ci-dessus.

²¹ <http://unfccc.int/8805>.

²² <http://unfccc.int/8887>.

²³ <http://unfccc.int/8903>.

54. Le Groupe d'experts a reconnu la nécessité de poursuivre une coopération active avec les centres et réseaux régionaux, en particulier concernant les dernières approches et méthodologies suivies dans le cadre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, de façon à promouvoir les synergies et la cohérence des mesures d'adaptation et des activités d'appui aux pays. Il a également pris note du fait qu'il pouvait être important de nouer des liens avec les centres et réseaux régionaux compétents pour obtenir des informations sur les activités menées en relation avec le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA et le soutien apporté aux pays.

L. Discussions avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution

1. Objet des discussions

55. Le Groupe d'experts, le FEM et deux de ses agents d'exécution, à savoir le PNUD et le PNUE, se sont rencontrés le 12 septembre 2015. Ils ont examiné des informations actualisées sur l'aide fournie aux PMA dans le cadre des processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA et des PANA et de l'exécution du programme de travail en faveur des PMA. Les nouveaux problèmes et défis rencontrés et le renforcement de la collaboration en faveur des PMA sont également au nombre des questions évoquées. Les sections ci-après traitent des nouveaux problèmes et défis qui se posent en matière d'appui. L'aide fournie par les agents d'exécution aux PMA est récapitulée dans les sections II.E et II. F ci-dessus.

2. Nouveaux problèmes et défis en matière d'appui aux pays les moins avancés

56. Le FEM, le PNUD et le PNUE ont indiqué que le Fonds pour les PMA continue de pâtir d'un manque de ressources et devra être alimenté par des contributions supplémentaires pour être en mesure de supporter les coûts de mise en œuvre des PANA, des autres éléments du programme de travail en faveur des PMA et des activités liées au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA.

57. Le PNUD et le PNUE ont indiqué que le Programme d'appui mondial aux PNA aidait les PMA à concevoir des projets destinés à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des parties prenantes et des autorités afin d'accéder au Fonds pour les PMA et d'accélérer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'action. Cinq pays, à savoir, le Niger, la République démocratique populaire lao, le Rwanda, le Sénégal et le Tchad, dont les projets avaient déjà été validés sur le plan technique et qui portaient principalement sur le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA n'ont pas été en mesure de les mener à bien faute de financement.

58. Les participants ont noté qu'il fallait tenir compte des besoins d'adaptation urgents et immédiats récemment recensés, prendre en compte les activités déjà réalisées (dans le cadre du Fonds pour les PMA et des autres sources d'appui) et des besoins nouveaux et émergents. Ils ont évoqué les directives de la Conférence des Parties relatives à la révision/l'actualisation des PANA et sont convenus que les PMA devraient en être informés afin que ceux qui le souhaitent puissent actualiser leurs priorités dans leur PANA en fournissant des renseignements à jour. Les mises à jour pourraient être notifiées au secrétariat au moyen d'une simple lettre indiquant que les autorités nationales ont procédé à une nouvelle hiérarchisation des priorités en matière d'adaptation, ce qui permettrait d'actualiser et/ou de réviser le PANA antérieur. Dans certains cas, un nouveau document pourrait être établi pour indiquer les nouvelles évaluations effectuées ayant conduit à une actualisation des priorités. Les mises à jour officielles des PANA permettraient ainsi au FEM de valider de nouvelles demandes de financement.

59. Les participants ont recommandé que le Groupe d'experts indique clairement comment les PMA peuvent coordonner les PANA avec les PNA, compte tenu d'échéances différentes (à court terme ou à moyen et à long terme) et quelles sont les différentes sources de financement possibles en matière d'adaptation (par exemple, le Fonds pour les PMA pour les PANA et le Fonds vert pour le climat pour les projets ou programmes élaborés au titre des PANA et des PNA et d'autres activités connexes, ainsi que d'autres sources bilatérales et multilatérales de financement).

60. D'une manière générale, les participants ont jugé préoccupant que certains PMA ignorent qu'ils peuvent bénéficier d'un appui. Ils sont convenus que les agents d'exécution devraient informer tous les centres de liaison des PMA sur les nouveaux programmes et les projets d'appui aux PMA et expliquer à ces derniers les modalités à suivre pour bénéficier de cet appui. Ils ont notamment estimé que tous les pays participants devaient être officiellement informés de l'existence du Programme d'appui mondial aux PNA, de manière à ce que ceux qui sont intéressés puissent soumettre des demandes d'appui.

61. Les participants ont reconnu que le Programme d'appui mondial aux PNA et d'autres prestataires d'appui technique devraient continuer de travailler en étroite collaboration avec le Groupe d'experts pour veiller à ce que les PMA bénéficient d'un soutien systématique et cohérent. Ils ont également recommandé au Groupe d'experts d'apporter un appui permanent aux PMA durant la période de transition, c'est-à-dire entre la fin du mandat actuel du Groupe d'experts et l'adoption du nouveau programme de travail, normalement établi à la première réunion annuelle du Groupe d'experts et ensuite présenté au SBI à sa première session de l'année.

3. Renforcer la collaboration en faveur de l'appui aux pays les moins avancés

62. Les participants ont noté lors de cette réunion que la collaboration entre le Groupe d'experts et les organisations a permis de coordonner les activités d'appui aux PMA. La participation d'un large éventail d'organisations à la réalisation des activités du Groupe d'experts, dont NAP Expo 2015, la formation dispensée sur les PNA et la plateforme « NAP central », et aux réunions du Groupe d'experts constituaient autant de bonnes pratiques qu'il convenait de poursuivre.

63. Les participants ont proposé qu'une collaboration accrue tienne aussi compte des éléments suivants :

a) Aider les pays à renforcer les processus pilotés par les pays au niveau national. On a relevé que tous les pays avaient déjà pris des dispositions institutionnelles aux niveaux national et infranational dans le domaine de la planification de l'adaptation et de sa mise en œuvre. Les organisations et les partenaires de développement pourraient, par conséquent, aider les pays à s'appuyer sur ces dispositions et à les renforcer de façon économique tout en évitant les chevauchements et les processus parallèles;

b) Aider les pays à élargir l'accès aux moyens de financement de l'adaptation. Le Groupe d'experts travaillerait étroitement avec les organisations pour continuer d'examiner les moyens de renforcer la capacité des PMA d'accéder aux ressources du Fonds mondial pour le climat;

c) Promouvoir la coordination multipartite au niveau national entre les organismes de coordination du PNA et les différents intervenants au niveau du pays afin de garantir que le processus du PNA est piloté et maîtrisé par le pays. Cela nécessiterait des investissements et des efforts ciblés visant à s'assurer que toutes les parties prenantes sont informées de leurs rôles respectifs dans le processus et sont en mesure de nouer de tels partenariats;

d) Renforcer la coopération sur les problèmes régionaux ou particuliers rencontrés par des groupes de pays, comme dans le domaine de l'accès aux ressources financières, de la coopération internationale dans le cadre des activités d'adaptation, de la gestion des inondations, de l'utilisation des informations climatiques à des fins de planification, de la participation du secteur privé aux mesures d'adaptation et de l'échange d'expériences;

e) Continuer d'organiser NAP Expo, qui mobilise un large éventail d'organisations et d'organismes, afin d'élargir les partenariats avec les institutions régionales et mondiales productrices de savoir et les pôles technologiques et prodiguer aux PMA de meilleurs conseils dans les domaines scientifique et économique et en matière de développement afin que ceux-ci soient mieux à même de planifier et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation;

f) Encourager le partage de connaissances entre les pays, directement et en ligne grâce notamment aux sites Internet, aux réseaux sociaux et aux séminaires en ligne. Le Groupe d'experts pourrait se rapprocher du Programme d'appui mondial aux PNA et d'autres partenaires afin de proposer aux PMA des réunions virtuelles, des activités de renforcement des compétences et des possibilités d'apprentissage.

64. Les participants à la réunion ont pris note du fait que le nouveau programme de travail du Groupe d'experts, qui démarrera en 2016, sera établi à sa première réunion, durant le premier semestre de 2016. Ils ont considéré qu'il fallait trouver le moyen de continuer à progresser dans les activités qui ne seront vraisemblablement pas modifiées entre l'actuel mandat du Groupe d'experts et celui qui lui sera confié à compter de 2016.

III. Bilan du programme de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés pour la période 2011-2015

65. Le Groupe d'experts a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son programme de travail durant le mandat 2011-2015. Dans l'ensemble, il a conclu que des progrès satisfaisants et réguliers avaient été effectués pour mettre en œuvre son programme de travail, comme le SBI l'avait de fait noté. Il a pris note de quelques-unes des meilleures pratiques ou activités qui mériteraient d'être poursuivies, des enseignements tirés de l'expérience ainsi que des questions à examiner plus avant.

66. Parmi les meilleures pratiques ou activités qui vaudraient la peine d'être poursuivies, le Groupe d'experts a estimé que les activités suivantes avaient fortement contribué à l'élaboration des directives techniques et à l'appui fourni aux PMA :

a) Les ateliers régionaux de formation ont permis aux PMA d'acquérir des capacités suffisantes. D'autres formations pourraient être organisées sur des thèmes/secteurs spécifiques, y compris sur le plan régional;

b) NAP Expo demeure une excellente plateforme pour les PMA, les autres Parties et différentes parties prenantes car elle favorise l'échange d'expériences relatives au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA. On pourrait envisager de planifier différentes activités qui se tiendraient au niveau régional et se rapporteraient à des thèmes plus spécifiques;

c) Les réunions organisées par le Groupe d'experts en marge des sessions des organes subsidiaires et de la Conférence des Parties lui donnaient l'occasion d'informer de manière détaillée toutes les Parties de ses activités et permettait aux PMA de mettre en exergue les progrès accomplis en matière d'adaptation au moyen du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PANA, des PNA et du programme de travail en faveur des PMA;

d) Les informations actualisées communiquées régulièrement aux PMA parties par le Président du Groupe d'experts durant les réunions préparatoires et les principales sessions ont permis d'informer tous les PMA parties de l'état d'avancement des PANA, des PNA et du programme de travail en faveur des PMA;

e) Les ateliers régionaux de formation constituent un moyen efficace de renforcer les capacités des PMA de faire face à l'adaptation grâce au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PANA, des PNA et du programme de travail en faveur des PMA et permettent aux pays et d'échanger directement leurs expériences;

f) La collaboration avec d'autres organes au titre de la Convention;

g) La collaboration fructueuse avec un large éventail d'organisations a amélioré la coordination de l'appui aux PMA et permet de mettre en commun des ressources pour répondre à tout un ensemble de sujets/questions spécifiques (par le biais du groupe de travail technique sur les PNA, par exemple);

h) Le recensement et la diffusion des bonnes pratiques et des leçons tirées de l'expérience, sachant que toutes les Parties et les acteurs concernés dans le cadre et en dehors du cadre de la Convention recherchent constamment ce type d'informations;

i) NAP Central devrait jouer un rôle pivot et aider les pays à gérer leurs activités relatives au PNA en servant de plateforme centralisée de collecte de toutes les données pertinentes relatives au processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA à l'intention des différentes parties prenantes.

67. Le Groupe d'experts a mentionné les enseignements ci-après, dont ses travaux pourraient s'inspirer à l'avenir :

a) Les besoins des PMA s'accroîtront à mesure qu'ils passeront des activités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation à moyen et long terme;

b) L'expertise du Groupe d'experts doit être diversifiée. Plusieurs documents d'ordre technique et d'information n'ont pu être achevés dans les délais ou comme prévu faute de compétences techniques suffisantes et du fait de la hiérarchisation des travaux;

c) Certaines activités requièrent la mobilisation des compétences d'autres organisations selon des modalités plus formelles ou prévisibles. C'est notamment grâce au groupe de travail technique sur les PNA que le Groupe d'experts est parvenu à inciter les organisations à s'intéresser aux aspects techniques des lignes directrices des PNA;

d) Le taux de réponse des PMA aux enquêtes est parfois faible. Le Groupe d'experts pourrait renforcer/améliorer la collecte des informations pertinentes à l'occasion des activités organisées. Ses membres pourraient également aider à obtenir des renseignements des pays dans leur groupe de Parties.

68. Les participants ont, en outre, évoqué les activités ci-après, qui pourraient faire l'objet d'un plus ample examen dans le cadre du futur mandat du Groupe d'experts :

a) La stratégie du Groupe d'experts sur la formation relative aux PNA reposait non seulement sur les ateliers de formation régionaux, mais aussi sur des supports pédagogiques pour la formation en ligne permettant à chacun de se former à son rythme, des outils de collaboration en ligne sur NAP Central, et une coopération avec les organisations et les programmes d'appui compétents en ce qui concerne les PNA²⁴. Le Groupe d'experts a pris note du fait que la série d'ateliers sur les PNA prévus en 2014-2015 avait pris fin et a jugé utile de compiler dans un document

²⁴ FCCC/SBI/2014/4, par. 12.

unique tous les supports pédagogiques utilisés dans les ateliers afin de les adresser aux pays²⁵. Ce pourrait être fait en collaboration avec toutes les organisations compétentes. Le Groupe d'experts a parallèlement noté que la GIZ, en coopération avec le Programme d'appui mondial aux PNA, le PNUD, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le PNUE, a mis au point des supports de formation au niveau national afin d'aider de multiples secteurs à lancer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation²⁶;

b) L'on a noté qu'il est fort probable que les PMA continuent de devoir faire face à des besoins urgents et immédiats en raison des effets néfastes des changements climatiques, tout en étant engagés dans la planification et l'exécution des mesures d'adaptation à moyen et à long terme. Face à cette situation, le Groupe d'experts a rappelé qu'il a pour mandat de fournir un appui aux PMA pour ce qui est de la révision et de l'actualisation des PANA²⁷ et a évoqué ses directives antérieures sur la question²⁸. Il faudrait donc que les PMA continuent d'être informés de cette possibilité aux fins de la révision et de l'actualisation des PANA et de leur mise en œuvre ultérieure grâce aux ressources du Fonds pour les PMA;

c) Il ressort des informations fournies par le FEM et ses agents d'exécution que la réalisation des éléments du programme de travail en faveur des PMA autres que les PANA dépend de la mise en œuvre de ces derniers. Le FEM et ses agents d'exécution ont indiqué que les projets relatifs aux PANA qui sont financés par le Fonds pour les PMA contiennent un ou plusieurs composantes qui sont liés aux éléments du programme de travail en faveur des PMA. Le Groupe d'experts a pris note du fait que les PMA sont sur le point de lancer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation, ce qui ne figure pas explicitement dans le programme de travail. Il a noté qu'il sera encore probablement difficile de suivre correctement la mise en œuvre du programme de travail si les PNA n'y figurent pas.

69. Le Groupe d'experts a estimé que certaines activités devaient être poursuivies et que des contributions devraient être apportées à d'autres groupes avant la tenue de sa première réunion en 2016, réunion durant laquelle un nouveau président et d'autres membres du bureau seront élus et un nouveau programme de travail sera établi. Le Groupe d'experts a évoqué la possibilité que le secrétariat s'entretienne avec les nouveaux membres du Groupe d'experts pour solliciter leurs vues et assurer une transition en douceur des activités à l'approche de cette première réunion.

70. Le Groupe d'experts a également évoqué la possibilité d'inviter plusieurs de ses membres sortants à ses réunions à l'avenir de façon à faciliter la continuité et à tirer profit de leur expérience en matière d'appui aux PMA.

²⁵ Les supports pédagogiques utilisés dans le cadre des ateliers régionaux de formation peuvent être consultés sur leurs sites Internet correspondants, accessibles à l'adresse suivante : <http://unfccc.int/6989.php#NAPs>.

²⁶ Accessible à l'adresse suivante : <https://gc21.giz.de/ibt/var/app/wp342deP/1443/index.php/knowledge/mainstreaming/nap-country-level-training/>.

²⁷ Décision 6/CP.16, par. 2 a).

²⁸ Groupe d'experts 2009, *National Adaptation Programmes of Action : Overview of Preparation, Design of Implementation Strategies and Submission of Revised Project Lists and Profiles*, accessible à l'adresse suivante : http://unfccc.int/resource/docs/publications/ldc_tp2009.pdf.

Annexe I

[Anglais seulement]

Projects from the national adaptation programmes of action that have been technically cleared by the secretariat of the Global Environment Facility and are awaiting funding under the Least Developed Countries Fund as at 23 October 2015

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) funding received (grant and fees) (USD million)</i>	<i>Total project cost, including LDCF project preparation grant and fees and co-financing (USD million)</i>	<i>Implementing agency</i>
Bhutan	Climate-resilient villages in Bhutan	15 July 2014	11.772	32.772	UNDP
Senegal	Promoting innovative finance and community-based adaptation in communes surrounding community natural reserves (Ferlo, Niokolo-Koba, Senegal River Basin Delta and Saloum Delta)	22 July 2014	6.143	23.043	UNDP
Ethiopia	Climate change adaptation growth: implementing climate-resilient and green economy plans in highland areas in Ethiopia	2 September 2014	6.983	17.433	UNDP
Afghanistan	Adapting Afghan communities to climate-induced disaster risks	26 September 2014	6.296	61.017	UNDP
Sierra Leone	Adapting to climate change induced coastal risks in Sierra Leone	4 November 2014	11.142	41.142	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) funding received (grant and fees) (USD million)</i>	<i>Total project cost, including LDCF project preparation grant and fees and co-financing (USD million)</i>	<i>Implementing agency</i>
Benin	Strengthening the resilience of rural livelihoods and subnational government system to climate risks and variability in Benin	14 November 2014	4.982	61.479	UNDP
Comoros	Strengthening the resilience of the Comoros to climate change and variability-related disaster	18 November 2014	10	47.65	UNDP
Regional project (Bangladesh, Cambodia, Lao People's Democratic Republic, Myanmar, Nepal, Timor-Leste)	Building resilience of health systems in Asian least developed countries to climate change	24 November 2014	10.381	44.946	UNDP
Chad	Chad national adaptation plan	30 November 2014	6.488	24.488	UNDP
Lesotho	Strengthening climate services in Lesotho for climate-resilient development and adaptation to climate change	30 November 2014	5.606	21.516	UNEP
Mozambique	Building resilience in the coastal zone through ecosystem-based approaches to adaptation	1 December 2014	6.68	31.583	UNEP
Guinea-Bissau	Strengthening the resilience of vulnerable coastal areas and communities to climate	4 December 2014	13.407	39.557	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) funding received (grant and fees) (USD million)</i>	<i>Total project cost, including LDCF project preparation grant and fees and co-financing (USD million)</i>	<i>Implementing agency</i>
	change in Guinea-Bissau				
Senegal	Senegal national adaptation plan	16 December 2014	3.3	12.3	UNDP
Rwanda	Building the capacity of the Rwandan Government to advance the national adaptation planning process	1 January 2015	6.734	34.633	UNEP
Lesotho	Climate change adaptation for sustainable rural water supply in lowlands Lesotho	26 January 2015	5	22.25	AfDB
Uganda	Integrating climate resilience into agricultural and pastoral production in Uganda, through a farmer/agropastoralist field school approach	3 February 2015	7.76	37.029	FAO
Nepal	Developing climate-resilient livelihoods in the vulnerable watershed in Nepal	13 February 2015	7.829	47.829	UNDP
Nepal	Ecosystem-based adaptation for climate-resilient development in the Kathmandu Valley	3 March 2015	7	22.184	UNEP
Regional project (Kiribati, Solomon Islands, Tuvalu,	Building resilience of health systems in Pacific island least	12 March 2015	19.784	95.784	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) funding received (grant and fees) (USD million)</i>	<i>Total project cost, including LDCF project preparation grant and fees and co-financing (USD million)</i>	<i>Implementing agency</i>
Vanuatu)	developed countries to climate change				
Malawi	Climate adaptation for sustainable water supply	18 March 2015	3	42.5	AfDB
Chad	Community-based climate risks management in Chad	19 March 2015	5.913	21.913	UNDP
Guinea	Strengthening climate information and early warning systems for climate-resilient development and adaptation to climate change in Guinea	30 March 2015	5.639	36.154	UNDP
Bangladesh	Integrating climate change adaptation into sustainable development pathways of Bangladesh	12 May 2015	6.242	24.029	UNDP
Burkina Faso	Promoting index-based weather insurance for small holder farmers in Burkina Faso	12 May 2015	4.89	23.955	UNDP
Kiribati	Enhancing “whole of islands” approach to strengthen community resilience to climate and disaster risks in Kiribati	12 May 2015	9.773	54.992	UNDP
Niger	Planning and financing adaptation in Niger	13 May 2015	9.773	36,937	UNDP

<i>Country</i>	<i>Project title</i>	<i>Date of technical clearance</i>	<i>Total Least Developed Countries Fund (LDCF) funding received (grant and fees) (USD million)</i>	<i>Total project cost, including LDCF project preparation grant and fees and co-financing (USD million)</i>	<i>Implementing agency</i>
Somalia	Support for Integrated Water Resources Management to Ensure Water Access and Disaster Reduction for Somalia's Pastoralists	18 June 2015	9.67	26.953	UNDP

Abbreviations: AfDB = African Development Bank, FAO = Food and Agriculture Organization of the United Nations, UNEP = United Nations Environment Programme, UNDP = United Nations Development Programme.

Annexe II**Membres du Groupe d'experts des pays les moins avancés
au 12 septembre 2015**

M. Abias Huongo	Angola
M. Ibila Djibril	Bénin
M. Thinley Namgyel	Bhoutan
M. Matti Nummelin	Finlande
M. Douglas Yee	Îles Salomon
M. Mosuo Letuma	Lesotho
M. Benon Bibbu Yassin	Malawi
M. Batu Krishna Uprety	Népal
M ^{me} Marianne Karlsen	Norvège
M. Jan Verhagen	Pays-Bas
M. Fredrick Manyika	République-Unie de Tanzanie
M. Paul Abiziou Tchinguilou	Togo
M ^{me} Pepetua Election Latasi	Tuvalu
